



DECLARATION

de la Conférence Internationale Paneuropéenne

TENUE À POŽEGA (CROATIE) LE 17 OCTOBRE 2015

Nous, membres de l'Union Paneuropéenne Internationale de 15 pays : France, Belgique, Espagne, Allemagne, Suisse, Autriche, Estonie, Hongrie, Slovaquie, Slovénie, Bosnie et Herzégovine, Monténégro, Serbie, Macédoine et Croatie, présentons la déclaration élaborée à la fin de la conférence paneuropéenne de Požega le 17 Octobre 2015 :

1. Cette année, le 70ème anniversaire de la victoire sur le national-socialisme et le fascisme à la fin de la Seconde Guerre mondiale est célébré partout dans le monde. Ce fut la victoire sur le fascisme et nazisme, mais pas une victoire sur le troisième système totalitaire du 20e siècle, le système totalitaire communiste. Par conséquent 45 ans de guerre froide ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Dans de nombreux pays les héritiers du système totalitaire communiste ne connaissent que l'antifascisme, même aujourd'hui, mais ne disposent pas d'une notion d'antitotalitarisme. L'Union Paneuropéenne a constamment lutté contre toutes les formes de totalitarisme, et par conséquent célèbre la victoire sur le fascisme et nazisme à la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais elle rejette aussi le communisme totalitaire comme la troisième forme de totalitarisme, et s'opposera à l'émergence éventuelle d'une quelconque forme de totalitarisme, comme celle dont le Pape Jean-Paul II a commencé à nous avertir, un totalitarisme financier et corporatif qui tente de contrôler tous les aspects de la vie à l'échelle mondiale et met en exergue des valeurs matérielles comme les bénéfices d'individus ou de groupes bien au-dessus des valeurs de la vie, de la justice sociale et la dignité humaine ou de la valeur du maintien de notre monde et des créatures vivantes de Dieu.
2. La législation de l'Union Européenne devrait être améliorée selon les valeurs européennes et en accord avec des principes de l'éthique et de la bioéthique, et l'économie efficace devrait respecter ces principes d'une bonne législation afin de permettre à l'Union Européenne de créer une démocratie authentique et l'état de droit, et ensuite de pouvoir servir de modèle pour le monde.
3. Le rapprochement des différentes histoires nationales, amené par les réflexions sur les conflits d'intérêts et de points de vue qui ont provoqué les deux guerres mondiales du 20e siècle, est une tâche de l'Europe contemporaine et de l'humanité contemporaine. Cependant, la réconciliation ne peut être fondée sur des embellissements cosmétiques de l'histoire ou sur le maintien du silence sur les victimes et les injustices de l'histoire. Elle doit être fondée sur le respect de la dignité de toutes les victimes, sur la compréhension de la position et des intérêts des autres, et surtout sur la vérité historique, qui reflète les points de vue de tous les côtés dans les conflits historiques, et juge avec impartialité ce qui était juste et ce qui était mal, afin d'éviter la répétition des maux à l'avenir. Des régimes et des idéologies, groupes d'intérêt et leurs méthodes politiques, économiques ou militaires peuvent être condamnés, mais aucune nation ou race ou religion ne peut être considérée collectivement coupable ou condamnée pour les crimes commis par leurs responsables, qui doivent être identifiés. D'autre part, la recherche historique devrait être basée sur l'histoire culturelle et sociale et sur d'innombrables façons dont la coopération humaine a contribué à la création de la paix et des valeurs élevées de nos cultures et de la civilisation et du respect pour l'humanité et l'environnement, pour le monde où nous vivons et ses créatures.

4. En ce qui concerne le processus historique de l'unification de l'Europe, l'Union Paneuropéenne demande instamment à toutes les institutions européennes, les gouvernements européens et les forces politiques de ne pas oublier les valeurs sur lesquelles se fonde l'unité européenne : la démocratie, la dignité humaine, des règles du droit, une économie de marché efficace réglementée selon les besoins de la justice sociale et l'équilibre écologique, les valeurs implicites dans notre patrimoine antique commun, hellénique, romain, chrétien et humaniste, ainsi que dans la richesse de nos différentes traditions culturelles nationales et régionales.
5. D'autre part, en ce qui concerne le même processus historique, les gouvernements et les décideurs politiques ne doivent pas oublier que le processus n'est pas terminé. Nous avertissons de la nécessité d'intégrer toutes les nations européennes dans l'Union Européenne, tels que les pays de l'Europe du Sud-Est qui sont en attente de rejoindre l'Union : Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie, Kosovo, Macédoine et Albanie. L'Union devrait les aider à atteindre les normes européennes et à résoudre leurs problèmes internes, en particulier ceux qui leur ont été largement imposés, comme dans le cas de la Macédoine, ou qui ont été induits dans leur pays par des solutions politiques ou constitutionnelles déséquilibrées ou injustes proposées et soutenues par la communauté internationale, comme dans le cas de la Bosnie et Herzégovine.
6. Nous devrions également avertir que certains des problèmes politiques et humanitaires, voire des catastrophes du monde contemporain, comme les vagues de réfugiés et de migrants qui débordent dans les frontières de l'Europe ces dernières années, n'ont pas trouvé une réponse adéquate dans l'Union Européenne. L'Union n'a pas jusqu'à présent trouvé de méthodologie efficace pour faire face aux conséquences de cette crise, à savoir les innombrables immigrants en provenance des pays du Proche-Orient, sans parler de la méthodologie pour résoudre les causes de cette crise dans les pays où elle est advenue. En outre, ces pays sont proches de l'Europe, et devraient être inclus dans les programmes de coopération politique, économique et sociale de l'Union Européenne. Les pays européens ne devraient pas provoquer de l'instabilité dans leur région, ce qui était souvent le cas jusqu'à présent, mais devraient les aider à stabiliser leur pays, élever les normes de la démocratie et de primauté du droit, pas seulement en suivant certains critères imposés que nous inventons pour eux, mais autant que possible en déduisant des valeurs positives de leurs propres traditions riches, culturelles et religieuses. De même, l'Union Européenne devrait soutenir les mesures qu'ils entreprendront pour élever le niveau de vie, les normes de la justice sociale et la compréhension mutuelle des différents groupes ethniques ou religieux vivant dans ces pays, ou collaborer à de telles mesures. Si l'Union Européenne suit les valeurs sur lesquelles elle a été fondée et qui devraient être davantage développées, elle devrait être en mesure d'avoir une influence bénéfique dans les pays déchirés par les conflits ou par la guerre dans le voisinage, et aussi loin que possible dans le monde entier.